

La Corporation de disposition des biens de la Couronne ou *Crown Assets Corporation* met en vente toutes sortes de choses pour le compte du gouvernement. Le ministre pourrait-il dire la raison pour laquelle *Crown Assets Corporation* ne publie pas ouvertement, dans les journaux, la liste des articles qu'elle a à vendre ou met en vente pour le compte du gouvernement?

M. l'Orateur: Je ne crois pas que cette question puisse être posée en ce moment, car elle n'est pas tellement urgente. Je crois que l'honorable député aurait peut-être pu l'inscrire au *Feuilleton*.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PARTICIPATION DU CANADA À L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. De même que d'autres députés, le ministre éprouve sans doute beaucoup d'amitié et de sympathie pour un autre pays de l'hémisphère occidental, membre du Commonwealth, qui vient d'accéder à l'indépendance. Je veux parler de la Barbade. Ma question porte sur une déclaration faite hier lors des fêtes de l'indépendance par le nouveau premier ministre de la Barbade, M. Errol Barrow. Il a dit que le gouvernement de son pays demandera tout de suite à se joindre à l'Organisation des États américains. Il a ajouté ceci: «Nous faciliterons les choses pour les autres pays du Commonwealth situés dans l'hémisphère occidental; nous prendrons l'initiative pour d'autres pays, y compris le Canada.»

Vu les nombreuses déclarations que notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures a faites au sujet de l'adhésion du Canada à l'OEA, l'honorable représentant pourrait-il nous dire ce qu'il pense de la déclaration du premier ministre de la Barbade et quelle est la politique du Canada à cet égard?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député ne prend-elle pas la forme d'une déclaration? Le député demande sûrement une déclaration de principe, ce qu'il ne devrait pas faire à ce moment-ci.

M. Thompson: En toute déférence, monsieur l'Orateur, il s'agit d'une question importante. A la Chambre, on a beaucoup parlé de la reconnaissance de la Chine communiste. A mon avis, reconnaître les relations du Canada

[M. Caouette.]

avec l'Organisation des États américains, est...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je reconnais l'importance de la question. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait peut-être saisir bientôt une occasion de faire une déclaration à cet égard.

RADIO-CANADA

L'ÉMISSION «SUNDAY»—LA PRÉSENTATION D'ÉPISODES DOUTEUX

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): J'aimerais poser une question au secrétaire d'État. L'honorable représentante pourrait-elle dire à la Chambre pendant combien de temps encore la Société Radio-Canada abusera des privilèges que lui a accordés le Parlement—l'exclusion complète de la censure et l'entière autonomie à titre de société—en diffusant des ordures comme celles qu'on a servies lors de l'émission *Sunday*, le 27 novembre. (*Applaudissements*)

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne crois pouvoir utiliser les termes employés par mon honorable ami. Il s'agit d'une impression subjective. Mon ami sait que, sous réserve de l'obligation qui lui incombe de faire rapport au Parlement, la Société est libre de présenter certaines émissions pourvu qu'elle respecte les limites du bon goût. L'émission dont parle mon ami a été critiquée par d'autres députés, des membres de l'autre endroit ainsi que par le public.

J'ai reçu beaucoup de lettres de réclamation, qui ont été renvoyées aux responsables de l'administration de la Société. A mon avis, c'est seulement en exigeant la démission des administrateurs de Radio-Canada que le gouvernement ou moi-même pourrions susciter des changements autres que ceux qui résulteront à coup sûr des lettres et appels téléphoniques nombreux que la Société a dû recevoir.

L'hon. M. Fulton: L'honorable représentante ne trouve-t-elle pas que le conseil d'administration de la Société devrait non seulement pouvoir exercer un certain contrôle sur les cas de ce genre, mais être aussi investi d'une certaine responsabilité? Même si son fonctionnement échappe à toute ingérence politique, n'est-il pas temps que le Parlement ait